

République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE COURGIS
SEANCE DU 29 MARS 2022.**

Convocation du 22 Mars 2022

affichage 31 Mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures et trente minutes, Le Conseil Municipal de la Commune de COURGIS, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni aux nombres prescrits par la loi dans la salle de classe bâtiment mairie école, sous la présidence de Madame Bernadette CHANCEL.

Etaient présents : : CZUBA Cécile (adjointe) BOUC Emilien, VAUTRIN Nadine, THOMAS Bertrand, GROSSOT Marie Sylvie, Alain DUPRE, CHOIGNON Laëtitia, GROSSOT Anthony.

Secrétaire de séance : GROSSOT Anthony.

Ordre du jour

- Adoption du compte rendu du dernier conseil.
- Vote des taux.
- Approbation du compte de gestion du budget principal et du budget eau.
- Vote du compte administratif du budget principal et du budget eau.
- Affectation du résultat du budget principal et du budget eau.
- Vote du budget principal.
- Vote du budget eau.
- Délibération pour l'octroi d'une indemnité au conseiller délégué pour les travaux Bertrand THOMAS.
- Communication du Maire.
- Compte rendu des commissions.
- Questions diverses.

DELIBERATION 2022-005 ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL :

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter le budget principal de l'année 2021 et les décisions modificatives, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné de l'état de développement des comptes des tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a

été procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé, pour l'année 2021, pour le budget principal, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le compte de Gestion du Budget principal est approuvé par 9 voix pour.

DELIBERATION 2022-006 ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET EAU.

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter le budget eau de l'année 2021 et les décisions modificatives, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné de l'état de développement des comptes des tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé, pour l'année 2021, pour le budget eau, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le compte de Gestion du Budget eau est approuvé à 9 voix pour.

DELIBERATION 2022-007 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL.

Le conseil municipal sous la présidence de Cécile CZUBA adjointe délibérant sur l'exercice dressé par Bernadette CHANCEL, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

Le conseil municipal après en avoir délibéré à 8 Voix Pour,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportes		178 588.11		42 570.47		221 158.58
Opérations de l'exercice	275 173.72	336 126.49	93 426.62	85 291.27	368 600.34	421 417.76
TOTAUX	275 173.72	514714.60	93 426.62	127 861.74	368 600.34	642 573.34
Résultats de clôture		239 540.88		34 435.12		273 976.00
Restes à réaliser			463 863.00	276 859.00	463 863.00	276 859.00
Totaux cumules	275 173.72	514 714.60	557 289.62	404 720.74	832 463.34	919 435.34
Résultats définitifs		239 540.88	152 568.88			

2° Constate pour la comptabilité principale que les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

DELIBERATION 2022-008 AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,
- Vu les comptes de gestion de l'exercice 2021 dressés par le comptable public pour chacun des budgets, et examinés préalablement à la présentation des comptes administratifs,
- Considérant le Compte Administratif 2021 du budget principal, qui constate les résultats suivants

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	85 291.27	336 126.49
Dépenses	93 426.62	275 173.72
Résultat de l'exercice	- 8 135.35	+ 60 952.77
REPORT N-1	42 570.47	178 588.11
RESULTAT DE CLOTURE	34 435.12	239 540.88
RAR	- 187 004	
TOTAL	- 152 568.88	86 972

Après en avoir délibéré par 9 Voix Pour, le Conseil municipal,

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **AFFECTE** les résultats de la façon suivante :

- Report en excédent fonctionnement capitalisé 1068 : 152 568.88 €
- Report à la section Recettes d'investissement R 001 : 34 435.12 €
- Report à la section de fonctionnement compte R 002 : 86 972.00 €

DELIBERATION 2022-009 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET EAU.

Le conseil municipal sous la présidence de Cécile CZUBA adjointe délibérant sur l'exercice dressé par Bernadette CHANCEL, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 8 Voix Pour

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		6 023.04		18 546.86		24 569.90
Opérations de l'exercice	36 706.99	36 487.27		8 186.00	36 706.99	44 673.27
TOTAUX	36 706.99	42 510.31		26 732.86	36 706.99	69 243.17
Résultats de clôture		5 803.32		26 732.86		32 536.18
Totaux cumules	36 706.99	42 510.31		26 732.86	36 706.99	69 243.17
Résultats définitifs		5 806.32		26 732.86		32 536.18

2° Constate pour la comptabilité que les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le conseil municipal approuve le compte administratif par 8 Voix pour.

DELIBERATION 2022-010 AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET EAU.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,
- Vu les comptes de gestion de l'exercice 2021 dressés par le comptable public pour chacun des budgets, et examinés préalablement à la présentation des comptes administratifs,
- Considérant le Compte Administratif 2021 du budget principal, qui constate les résultats suivants

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	8 186.00	36 487.27
Dépenses	0	36 706.99
Résultat de l'exercice	8 186.00	❖ 219.72
REPORT N-1	18 546.86	6 023.04
RESULTAT DE CLOTURE	26 732.86	5 803.32

Après en avoir délibéré par 9 Voix Pour, le Conseil municipal,

- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

➤ **REPORTE** les résultats de la façon suivante :

- Report à la section Recettes d'investissement R 001 : 5 803.32 €
- Report à la section de fonctionnement compte R 002 : 26 732.86 €

DELIBERATION 2022-011 VOTE DES TAXES.

Le maire explique qu'il faut voter le taux des taxes d'impositions pour l'année 2022,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal,

➤ **DECIDE** de voter les taux suivants :

Taxe foncière bâti	38.55 %
Taxe foncière non bâti	28.20 %

DELIBERATION 2022-012 VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame le Maire
Vote à l'unanimité le budget primitif 2022 de la commune comme suit :

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 011 Charges à Caractère général	136 258
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés	86 500
Chapitre 014 Atténuation de Produits	35 294
Chapitre 65 Autres charges de gestion courantes	91 230
Chapitre 66 Charges Financières	2 885
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	500
Chapitre 022 Charges imprévues	3 000
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	36 926
Chapitre 042 Opération d'ordre entre sections	26 489
Total Dépenses Fonctionnement	419 082

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 013 Atténuation de Charges	500
Chapitre 014 autres redevances	900
Chapitre 002 Résultats antérieurs reportés	86 972
Chapitre 70 Produits de service	8 470
Chapitre 73 Impôts et Taxes	268 448
Chapitre 74 Dotations Subventions participations	30 287
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	22 802
Chapitre 76 Produits financiers	3
Chapitre 77 Produits exceptionnels	700
Total Recettes de Fonctionnement	419 082

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre 16 Emprunts et Dettes	49 150
Chapitre 21 Immobilisations Corporelles	488 791
Total Dépenses d'Investissement	537 941

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre 10 Dotations fonds divers	152 568.88
Chapitre 13 Subvention d'investissement	247 522.00
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés	40 000.00
021 Virement de la section de fonctionnement	36 926.00
Chapitre 040 Opérations d'ordre entre section	26 489.00
R001 Report	34 435.12
Total Recettes d'investissement	537 941.00

DELIBERATION 2022-013 VOTE DU BUDGET EAU.

Le Maire propose le budget suivant

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 011 Charges à Caractère général	28 634.40
Chapitre 014 Atténuation de Produits	4 700.00
Chapitre 68 Titres annulés	1 782.92
Chapitre 042 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	8 186.00
Total Dépenses Fonctionnement	43 303.32

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 002 Résultats antérieurs reportés	5 803.32
Chapitre 70 Produits de service	37 500.00
Total Recettes de Fonctionnement	43 303.32

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	34 918.86
Total Dépenses d'Investissement	34 918.86

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT	
001 Report	26 732.86
Chapitre 040 Opérations d'ordre entre section	8 186.00
Total Recettes d'Investissement	34 918.86

en avoir délibéré par 9 Voix Pour, Le Conseil Municipal
 ✓ **VOTE** le budget eau 2022.

DELIBERATION 2022-014 REVISION DES TARIFS D'ABONNEMENT DES COMPTEURS EAU.

Madame le Maire expose que le budget eau est toujours compliqué à équilibrer. De nombreux changements de compteurs sont à prévoir car ils sont obsolètes.

Afin de répartir équitablement la charge, elle propose de modifier l'abonnement sans toucher au prix de l'eau à compter de l'année 2022

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **VOTE** l'augmentation des abonnements annuels pour les différents compteurs suivants :
 - 3 m3 : 40 Euros/an
 - 5 m3 : 50 Euros/an
 - 7 m3 : 60 Euros/an

DELIBERATION 2022-015 DEVIS POUR LA REPRISE DES TOMBES DU CIMETIERE.

Madame le Maire rappelle qu'une procédure de récupération de tombes en état d'abandon est en cours. Elle rappelle également qu'il n'y a plus de place dans le cimetière de Courgis et qu'actuellement nous devons récupérer 15 places pour pouvoir à nouveau accorder des concessions.

La société AD VITAM a qui nous avons confié la procédure de reprise, nous a proposé un devis pour la reprise des tombes.

Considérant qu'il est judicieux de ne pas multiplier les intervenants dans le cimetière, Madame le Maire propose de retenir le devis de 7 360.00 HT soit 8 832.00 Euros TTC.

Après en avoir délibéré par 9 Voix Pour, Le conseil municipal

- DECIDE de retenir l'offre de 7 360.00 € HT AD VITAM.

DELIBERATION 2022-017 INDEMNISATION D'UN CONSEILLER DELEGUE.

Madame le Maire rappelle qu'une délégation a été accordée à Monsieur Thomas BERTRAND pour le suivi des travaux.

Conformément à l'article L2123-24-1 du CGCT, il est possible de lui attribuer une indemnisation.

Après avoir vérifié l'enveloppe dont le détail figure dans le tableau de l'annexe jointe,

Il est possible d'attribuer un montant de 100 euros brut mensuel à Monsieur Bertrand THOMAS à compter du 1^{er} avril 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

- DECIDE d'attribuer à compter du 1^{er} avril 2022, une indemnisation mensuelle de 100 euros brute à Monsieur Bertrand THOMAS, conseiller municipal délégué.

COMMUNICATIONS DU MAIRE.

- ✓ Bureau de vote des élections.
- ✓ Visite organisée par Madame KERFA le 22 Juin 2022.

QUESTIONS DIVERSES

Cécile

Evoque un problème de ramassage scolaire, le bus qui ramasse les élèves qui vont le matin à Auxerre passe aléatoirement, ce qui pose problème aux familles.

Le problème a été remonté auprès de la société de transport Transalys Mobigo qui a réglé le problème.

Emilien.

Nous fait part de l'évolution sur l'installation de la fibre par la société Yconik, un retard est déjà constaté. Emilien se rapproche d'eux pour faire un point sur le futur calendrier du début des travaux.

Demande s'il y est prévu quelque chose de la part de la commune après le décès d'Éric Bailly. La réponse apportée par le conseil est que nous attendons de savoir ce qui était prévu par la famille.

Demande si l'embauche d'un jeune est prévue pour assister Stéphane pour les travaux espaces verts cet été. Un point sur les besoins sera fait par Stéphane et Bernadette.

Anthony

Evoque le manque de lumière sur la place de l'église, l'information est transmise à la commission de travaux pour étude.

Bertrand

A constaté un manque de civilité de la part des utilisateurs des chemins communaux, la suite à donner à ce problème sera apportée par la commission chemins voirie.

Laetitia

Fait part d'une information donnée par une habitante au sujet du cheval qui se trouve dans le pré des cries (manque d'eau et de nourriture). Entre temps le propriétaire a déplacé le cheval dans son nouveau pré.

A aussi été interpellée circulation de gros camions rue du four banal, l'information sera traitée lors d'une future réunion de la commission de travail de voirie pour la suite à donner à ce problème.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à Minuit.

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Bernadette CHANCEL